

## ***SALAIRES :*** ***LE 20 JANVIER 2005, TOUS DANS L'ACTION !***

***La CFDT appelle l'ensemble des agents  
à se mobiliser le 20 janvier 2005.***

### **La CFDT veut :**

- Une politique salariale qui assure la progression du pouvoir d'achat des agents, et qui garantit une attractivité réelle pour les métiers de la Fonction publique.

### **La CFDT revendique :**

- Une évolution négociée de la valeur du point en prenant en compte l'évolution des prix, mais aussi la croissance économique ;
- Un minimum de rémunération équivalent à l'indice nouveau majoré 285 ;
- Une reconstruction des déroulements de carrière dans chaque corps ;
- Un réexamen du système indemnitaire ;
- La mise en place d'un supplément familial de traitement des agents lié à l'enfant et non plus à l'indice de traitement ;
- Une évolution des indemnités de résidence, afin de tenir compte de la réalité des coûts réels de logement ;
- Une réflexion globale sur l'ensemble des catégories de la Fonction publique, afin d'aboutir à une réorganisation des grilles indiciaires.



***Le 20 janvier 2005,  
avec la volonté d'avancer !***